PLOUHA
JUIN 2011 10
bulletin d'information municipale

Édito**rial**

PLOUHA CONJUGUE SOLIDARITÉ AU PRÉSENT ET INVESTISSEMENTS D'AVENIR

2011 sera une étape décisive dans la mise en œuvre du programme ambitieux choisi par les Plouhatins en 2008. **Programme solidaire et social**, d'abord : notre responsabilité dans ce domaine, systématiquement victime du désengagement de l'État, est d'amplifier encore notre soutien aux Plouhatins les plus démunis et à nos concitoyens qui pâtissent de la crise. Notre municipalité gardera la voie qui est la sienne depuis 2008, celle d'une solidarité chaque année renforcée pour proposer une aide appropriée aux besoins de chaque Plouhatin.

Programme d'avenir et d'ambition : l'ampleur des investissements réalisés depuis 2008 a été sans comparaison avec ce que faisaient nos prédécesseurs, et 2011 ne fera pas exception pour modeler le visage d'une commune du XXIe siècle, dynamique, innovante, ouverte sur le tourisme et l'écologie. Mais investir dans l'avenir, c'est aussi bien sûr, investir dans **le réseau routier**, dans les **bâtiments scolaires et de jeunesse** et dans les **équipements de proximité** si essentiels à la vie de la cité. Nous poursuivrons en 2011 les innombrables projets en cours afin de livrer sur la mandature de nouveaux équipements sportifs et culturels.

Le budget 2011 s'inscrit donc bien dans une ligne dynamique et solidaire voulue par cette municipalité depuis 2008. Comme nous l'avions annoncé, nous n'augmenterons pas le taux des impôts locaux. Jusqu'à la fin de la mandature, la plus stricte stabilité sera la règle et ne connaîtra pas d'exception. Le contexte macro-économique et la situation financière et politique de l'État exercent **de lourdes contraintes sur nos capacités financières.** La fiscalité immobilière a certes amorcé une reprise, dont il n'est pas possible de prévoir l'ampleur et la durée ; mais le désengagement de l'État, pour sa part, se poursuit et s'aggrave chaque année, alors même que les effets de la crise se font toujours douloureusement sentir pour les Plouhatins. L'écart entre le coût des politiques transférées et les montants octroyés par l'État pour les compenser, continuera de s'accroître en 2011. Le vrai tournant, qui vient

Le tableau numérique de l'école élémentaire : un équipement exceptionnel.

encore dégrader le bilan de nos relations financières avec l'État, est le gel des dotations aux collectivités locales pour 2011.

L'équipe de bénévoles du Banquet des Anciens

▸ Face à cette situation, mais aussi parce que cela correspond à notre vision d'une gestion responsable des deniers publics, nous continuerons à dégager des marges de manœuvre financières par une gestion chaque jour plus sérieuse et soucieuse **de l'intérêt de nos concitoyens**. Le vote majoritaire en faveur de la gauche dans le canton de Plouha aux élections de mars dernier démontre encore à l'équipe en place la légitimité de son action.

Philippe Delsol

KENSKOAZELL EVIT BREMAÑ HA POSTADURIOÙ ARC'HANT EVIT AN DAZONT A ZO STAG-OUZH-STAG E PLOUHA

▸ Kontañ a raio ar bloavezh 2011 evit ma teuio da wir ar program bet dibabet gant Plouhaiz e 2008. Da gentañ e tleomp soñjal er re baourañ ac'hanomp hag er re a zo deuet da vezañ start o buhez gant an enkadenn. Chom a raio feal ar c'huzul kêr d'an hent bet dibabet abaoe 2008 ha d'ar genskoazell dalc'hmat kreñvoc'h evit reiñ da bep hini hervez e ezhommoù.

▸ Ur program a youl evit an dazont: Ar postadurioù arc'hant graet ar bloaz-mañ a zo kalz uheloc'h eget ar re a zo bet betek-hen ha ne vo ket disheñvel re 2011 evit sevel ur gumun eus an XXI kantved, lusk enni, digor war an douristelezh hag an endro. Talvezout a ra postañ en dazont kement ha postañ en hentoù, er savadurioù skol ha yaouankiz, er savadurioù tost ouzh an dud, hag e kement a zo ezhomm evit buhez ar geoded. Kendalc'het e vo e 2011 gant an hent bet boulc'het, en doare da sevel e-doug pennad ar mandadmañ an aveadurioù sport hag ar re ret d'ar sevenadur.

▸ Gant al lusk a genskoazell a zo bet abaoe 2008 ec'h aio boujedenn 2011. Evel m'eo bet lâret ne vo ket kresket feur an taosioù lec'hel. Betek fin ar mandad e chomint e-giz m'emaint bremañ. Pouezañ a ra warnomp an endro ekonomikel dre vras ha politikerezh ar stad e-keñver an arc'hant. War wellaat ec'h a an arc'hant degemeret gant an taosiou-kêr met den ne oar betek pelec'h ha pegeit e pado. A vloaz da vloaz ec'h a war disteraat sikour ar stad e-keit ma vez startoc'h-startañ efedoù an enkaden war Blouahiz. Kreskiñ a ra bepred an diforc'h etre ar pezh a vez lezet dimp d'ober gant ar stad hag an arc'hant a vez roet ganti. Ha gwasoc'h c'hoazh evit ar bloaz-mañ pa eo bet skornet debarzhadurioù ar stad d'ar strollegezhioù lec'hel.

▸ Gant stad ar jeu evel m'emañ, hag ivez peogwir omp troet d'ober en un doare atebek, e fell dimp lakaat arc'hant a gostez dalc'hmat prest da vezañ implijet evit brasañ mad an holl. Ar muianiver bet gant an tu kleiz en dilennadegoù diwezhañ e kanton Plouha a ziskouez splann adarre pegen reizh ha degemeret mat gant an dud eo hon doare d'ober.

Philippe Delsol

■ L'événement

ÉRIK ORSENNA DONNE SON NOM À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

▸ Vendredi 10 décembre, l'académicien a dévoilé la plaque de la « **Bibliothèque municipale Érik Orsenna** », en présence du sénateur Yannick Botrel, de la députée Corinne Erhel et du vice-président du Conseil général Vincent Le Meaux. L'écrivain a coupé le ruban tricolore tenu par deux élèves, un de l'école publique et un de l'école privée. Les personnalités ont alors pu visiter les lieux, et rencontrer la bibliothécaire qui leur a exposé le travail accompli depuis quelques mois et le résultat obtenu : une bibliothèque accessible à tous, proposant un rayon enfants et un rayon adultes, et des animations pour petits et grands au fil du temps. La bibliothécaire Sandrine Trébouta a mené depuis l'an dernier tout le travail de nettoyage et de couverture des livres, ainsi que l'informatisation des stocks et l'aménagement des espaces. Nous remercions ici une fois de plus les **bénévoles de l'Amicale laïque** qui ont permis l'existence de la bibliothèque à Plouha depuis des décennies, et qui aujourd'hui encore, alors que la bibliothèque est devenue municipale, contribuent à son bon fonctionnement.

▸ Philippe Delsol a accueilli à L'Hermine le public venu nombreux pour l'événement,

et les élus présents ont pris la parole. Érik Orsenna a ensuite expliqué son empressement à accepter de donner son nom à sa première bibliothèque : plusieurs écoles portent déjà son nom, mais l'écrivain a souligné l'importance particulière qu'il attache à la bibliothèque pour **l'accès de tous à la lecture**, qu'il considère comme le premier facteur d'égalité des chances. Le 10 décembre 2010 marque donc le commencement d'**un partenariat actif entre l'écrivain et la commune** pour œuvrer dans ce sens.

Budget 2011

PAS D'AUGMENTATION D'IMPÔTS EN 2011

▸ Le budget est un acte politique fort. Il détermine les choix de l'équipe en place ; pour 2011 il s'équilibre à 4 559 846.64 €. En 2010 les dépenses de fonctionnement ont été contenues dans la limite de l'inflation soit 1,8%, malgré des augmentations importantes sur les produits de première nécessité, sur le fioul, sur l'électricité. Cela représente un bel effort de gestion pour tous nos personnels. La conjoncture de baisse des dotations d'État se confirme en 2011. Malgré ce désengagement de l'État nous maintenons les services et nous investissons, sans augmenter la pression fiscale sur les citoyens, comme promis dans notre programme.

▸ Pour 2011 un effort conséquent est consenti pour soutenir l'activité économique puisque **nous investissons plus de 1 300 000 €**, chiffre en progression par rapport à 2010. Nous préparons l'avenir de Plouha par une rénovation des bâtiments et un renouvellement du matériel : les dépenses d'équipement représentent 84 % de l'investissement. Dans un contexte de baisse de la qualité du service public gouvernemental, nous privilégions le service rendu aux Plouhatins. Pour cela, nous consacrons 49,69 % des dépenses de fonctionnement de la commune aux charges de personnel. Les dépenses de **fonctionnement interne** de la mairie sont contenues et ne représentent que 21,89% de la masse des dépenses.

▸ Nous sommes attentifs à **l'ensemble de la population**. Le centre communal d'action sociale développe des services en direction des personnes âgées et des personnes en difficulté (environ un quart de la population plouhatine est proche du seuil de pauvreté). C'est l'honneur d'une municipalité de gauche de venir en aide à tous les citoyens, surtout aux plus démunis d'entre nous, pour cela nous consacrons plus de 66 000 €. L'action de la mairie se dirige aussi vers les jeunes : la commune investit dans les aires de jeux, les équipements sportifs et scolaires, avec l'objectif de mutualiser les infrastructures pour favoriser les échanges entre les générations.

▸ Votées le même jour que le budget 2011, les subventions détaillées pour les associations sont affichées en mairie. Comme l'ensemble des décisions votées en conseil municipal , elles sont dorénavant disponibles aussi sur le blog de la Mairie de Plouha (http.mairieplouha.wordpress.com, page Vie municipale).

▸ Un budget cohérent pour une action dynamique ! Mené par l'équipe majoritaire, il permet de développer **l'action des employés communaux**, gage d'un service public efficace.

Joël Heuzé

La convivialité a marqué la fin de l'année 2010, avec des cadeaux de Noël pour les enfants des agents et un repas animé pour leurs parents.

Expression plurielle

LE GROUPE DE L'OPPOSITION

▸ Alors que le PLU est devant les tribunaux, nous avons recensé que, contre l'avis DDE, le maire a délivré expressément ou tacitement au moins 3 certificats d'urbanisme, 5 déclarations préalables et 8 permis de construire en zone inconstructible... La commune subit actuellement deux déférés préfectoraux (sanction d'une violation délibérée de la loi) : du jamais vu à Plouha ! Et lorsqu'il ne demande pas le retrait pur et simple des actes illégaux du maire, le Préfet « appelle [son] attention sur la fragilité de l'autorisation, qui, en cas de recours de la part d'un tiers, pourrait faire l'objet d'une annulation par le juge administratif »...

C'est en effet là que le bât blesse : toute illégalité est susceptible d'engager la responsabilité de la commune, de même que des erreurs et engagements non tenus. A procéder ainsi, on n'« arrange » personne... D'autres communes se sont engagées sur cette voie dangereuse et plus aucune assurance ne veut les prendre en charge !

Pour désamorcer un nouveau préavis de grève, le maire a signé un protocole étrange dans lequel il s'engage à « ne plus contraindre les agents à délivrer aux administrés des informations manifestement contraires aux lois et règlements. Ne plus mettre les agents en porte-à-faux vis-à-vis des administrés »... (consultez l'acte sur notre site internet).

Quand aurons-nous droit à une sécurité juridique en matière d'urbanisme ?

On déplore la très faible somme de 200 000 euros attribuée aux routes cette année (quand Lanloup y consacre 200 000 euros et Plourhan 300 000 euros...).

▸ La priorité est ailleurs avec près de 800 000 euros consacrés au club house de tennis et au vestiaire de foot. Outre un montant faramineux, rappelons qu'à la demande des responsables du club de foot de l'époque (M. Delsol en était co-président), le projet de déplacer les terrains de foot vers la périphérie du bourg a été mis en place : le terrain d'entraînement au bout de la rue Kerivois et les grands terrains à Kerisago. Dans ce sens, la commune a donc exposé des frais importants : au moins une cinquantaine de camions de terre pour préparer le terrain de Kerivois (aujourd'hui prêt à accueillir les sportifs !). En effet, il n'est pas logique de geler les deux hectares de terrain de foot constructibles (valeur de plus d'1 000 000 euros). Ce serait par exemple un terrain idéal pour la Maison d'Accueil Spécialisée (au lieu du Bourdeau qui risque faire échouer le projet), pour du logement collectif ou de l'accession à la propriété pour les jeunes ménages... Cela permettrait aussi de pérenniser l'ancrage des commerces au centre-bourg, facilement accessibles à pied à partir de ce terrain. De plus, dans l'intérêt du club, rester là ne peut que limiter les capacités d'extension future. Mais aujourd'hui, la municipalité abandonne le projet sous prétexte que le club de foot ne veut plus que le terrain soit déplacé. Aurait-on fait toutes ces dépenses pour rien ? Certes les équipes changent... mais c'est toujours le même contribuable qui paie !

Marie-Paule Artus, Françoise Disquay,
Eric Duval, Béatrice Le Boulch,
Jean-Pierre Le Calvez, Jean-Claude Le Guen
http://plouha.opposition.over-blog.com

LES PROJETS DE LA MAJORITÉ POUR 2011

▸ Le budget 2011 fait la part belle aux **investissements consacrés au sport**, et au monde associatif en général : rénovation du club house du tennis et vestiaires du stade municipal. Un regroupement des installations sportives avait été envisagé sur les terrains de Kérisago. La municipalité précédente avait réservé ces terrains au PLU en zone NA. Hélas, la moitié de la surface est en zone humide, ce qui interdit tout équipement. La surface restante est insuffisante. De plus, le coût de l'opération était trop important. Les équipements profiteront à d'autres associations que le club de tennis ou le club de foot. Le club de bridge, en particulier, est en pleine expansion et présente un gros besoin d'espace pour organiser ses activités. Nous favorisons **la mutualisation des équipements**, afin que les sommes dépensées profitent au plus grand nombre de Plouhatins.

▸ Certaines associations devront hélas patienter : la communauté de communes Lanvollon Plouha, maître d'œuvre, est en train de choisir le programmateur qui orchestrera les étapes la construction du nouveau gymnase. Étape d'autant plus importante que le bâtiment, communautaire, partagera ses vestiaires avec le gymnase du collège Jean-Louis Hamon, rénové. A terme, les élèves des écoles et collèges plouhatins profiteront d'un équipement adapté à un usage scolaire, et les associations, comme le club de handball dont la progression est impressionnante, auront à leur disposition deux gymnases aux normes d'aujourd'hui. Dans cette structure, une salle est prévue pour répondre aux besoins criants du bagad de Plouha, que la commune dépanne actuellement en mettant à sa disposition des espaces de stockage.

Le nouveau bâtiment du Pôle médical pluridisciplinaire se situera derrière l'actuel cabinet médical.

▸ Une forte somme est réservée tous les ans au budget afin de pourvoir aux dépenses liées au plan de rénovation des routes. Il faut noter que chaque kilomètre d'enrobé, réalisé par une entreprise, coûte 10 000 euros par mètre de large (une route de 6 m de large coûte 60 000 euros par kilomètre). C'est pourquoi certaines portions sont réalisées par les services municipaux. Leur première intervention de l'année consiste à boucher les nids de poule et à faire du « point à temps ».

▸ Parmi les autres projets qui engagent la municipalité, citons la mise en place de **tarifs différenciés pour les services municipaux** : restauration scolaire, garderie et centre de loisirs. Chaque famille se verra appliquer un tarif résultant de la multiplication de son revenu imposable par un « taux d'effort » dépendant du nombre d'enfants fréquentant la structure. Cette tarification traduit notre engagement vers plus de justice sociale, mais nous n'oublions pas de soigner la qualité du service offert. La restauration scolaire en particulier, comme la résidence des Genêts d'Or, utilisent les produits de saison et favorisent les producteurs du territoire, concrétisant ainsi la volonté de la mairie de **privilégier la filière courte et l'économie locale**.

LES EFFETS PERVERS DU PLU

▸ Ils concernent les nouveaux propriétaires de terrains constructibles qui sont devenus inconstructibles, les descendants qui viennent de régler des droits de succession importants sur des terrains devenus inconstructibles. Toutes les personnes lésées ne se sont pas encore manifestées souvent par manque d'information. C'est une des raisons pour lesquelles il nous semble important de les aider pour lever ces situations inadmissibles. C'est en partie pourquoi nous proposons quelques révisions simplifiées du PLU. Nous sommes élus pour défendre les intérêts des Plouhatins, c'est ce que nous faisons.

▸ Ces procédures légères font suite à la modification du PLU concernant la zone du « Petit Bourdeau ». Cette dernière a permis le dépôt du permis de construire de la MAS (maison d'accueil spécialisée) qui en dehors de sa fonction sociale évidente créera de nombreux emplois. En parallèle, le lotissement adjacent à cette future structure va voir le jour. Cela tombe à point, car le lotissement de la « Croix Blanche » débloqué par le PLU est déjà trop petit, la liste d'attente pour ces deux lotissements est déjà très longue.

▸ Pour rester dans le domaine de la santé, quelques mots sur le « Pôle médical pluridisciplinaire ». Le projet avance à grands pas. La procédure d'appel d'offre pour le choix de quatre architectes est lancée. Ceux-ci proposeront leur avant-projet, et un seul sera retenu par le jury dernièrement désigné par le conseil municipal. Dans le même temps, l'acquisition du terrain et des bâtiments de la SCI médicale existante va être réalisée. L'architecture retenue étant modulaire, les travaux seront alors rapides. Déjà, quelques praticiens semblent intéressés, c'est bien là le but final.

Jean-Pierre Cartier

Ces derniers mois à Plouha

TOMBE LA NEIGE

▸ Dès dimanche 28 novembre, le premier jour de neige, les agents des services techniques ont entrepris de **déneiger les rues du bourg**. Ces interventions se sont répétées après chaque chute de neige importante, assurant aussi les accès aux commerces et aux services publics. Par mesure de sécurité, les carrefours, passages piétons et stops, ainsi que les secteurs les plus dangereux ont été traités. Les agents ont dû dégager les arbres tombés dans les zones rurales.

LA MAIRIE ACCUEILLE LES ENFANTS NÉS EN 2009

▸ Pour la troisième année consécutive, la Municipalité de Plouha invitait **tous les pères et toutes les mères** de Plouha à se retrouver autour du verre servi en leur honneur à L'Hermine, le dimanche 28 novembre 2010. Les participants avaient bravé les intempéries puisque la neige tombait dru ce matin-là.

A l'issue de la cérémonie d'accueil des petits Plouhatins nés en 2009, voici la photo souvenir de cette rencontre conviviale, animée avec bonne humeur par la chorale du Club des Falaises. Au centre, l'Arbre des Naissances un chêne rouge d'Amérique, qui a été planté après la fonte des neiges.

PORTES OUVERTES DANS LA CLASSE BILINGUE

▸ L'association Div Yezh, qui regroupe des parents d'élèves de la filière bilingue breton-français, a pris l'initiative d'organiser des portes ouvertes dans la classe bilingue de l'école maternelle publique à deux reprises, en décembre et en avril. L'institutrice et des parents d'élèves étaient à la disposition des parents intéressés pour répondre à toutes leurs questions sur le bilinguisme précoce et sur l'opportunité d'un enseignement bilingue français-breton.

▸ Il faut souligner que la filière bilingue comportera à la rentrée 2011 **une deuxième classe** qui rassemblera les élèves de grande section et de cours préparatoire. L'école maternelle a vu son effectif augmenter de façon significative même si l'Education Nationale ne comptabilise plus les moins de 3 ans, et les écoles publiques de Plouha auront gagné un poste d'enseignant entre juin 2010 et la rentrée 2011.

GRAND SUCCÈS POUR LE «PIRE NOËL»

▸ Dimanche 19 décembre, la commission culture avait choisi la comédie musicale « Elodine et le pire Noël » de la compagnie Cubitus, pour le spectacle offert par la commune aux enfants de Plouha. Les trois lutins et l'héroïne Elodine ont entraîné les spectateurs dans un monde enchanté. Ils ont été chaudement applaudis dans une salle comble.

LE PÈRE NOËL A FAIT ESCALE À PLOUHA

▸ Habitué à la neige, le Père Noël était bien au rendez-vous dimanche 19 décembre 2010 devant L'Hermine. Pour ne pas risquer la glissade en carriole, il a accueilli les enfants devant la salle, bien campé sur ses deux pieds.

LA CÉRÉMONIE DES VOEUX

▸ Jeudi 6 janvier, de nombreux Plouhatins se sont rassemblés à L'Hermine pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Philippe Delsol a rappelé **les grands événements de la vie municipale** en 2010, en commentant le diaporama chronologique. Ce diaporama ne concernait que les actions de la mairie ou les manifestations organisées en partenariat avec la mairie, mais Philippe Delsol a souligné l'importance des associations dans la vie de la commune, et leur dynamisme.

▸ Plusieurs événements sont devenus des rendez-vous annuels, tels le carnaval ou les spectacles offerts aux enfants au moment des petites vacances scolaires, les pots d'accueil des estivants, l'Arbre des Naissances, la Fête de la Laïcité… Le maire a pu rappeler les chantiers engagés l'an dernier, comme les travaux à l'école élémentaire ou la sauvegarde de la Danse macabre de Kermaria. L'implantation d'une filière bilingue breton-français et l'ouverture de la bibliothèque municipale Érik Orsenna resteront des événements marquants pour Plouha en 2010.

▸ Philippe Delsol a évoqué la construction de vestiaires au stade municipal, la réfection du club-house du tennis, ou encore le projet tant attendu du pôle médical pluridisciplinaire.

DES RENCONTRES ET UN BANQUET POUR LES ANCIENS

▸ Comme à l'accoutumée, le CCAS et la mairie ont honoré les retraités âgés de plus de 72 ans. Cette année, **plusieurs possibilités de rencontres** étaient proposées : soit le banquet du 16 janvier 2011, soit des après-midis récréatives le 15 et 16 décembre 2010 avec goûter et musique à l'Espace Hermine, ou encore une rencontre à domicile faite par les élus et des bénévoles associatifs. Chacun a ainsi pu choisir la rencontre qui lui convenait.

▸ Les échos très favorables amènent le CCAS et la mairie à proposer le renouvellement de cette organisation pour la fin de l'année 2011. Il régnait une très bonne ambiance tant au repas que pour les après-midis récréatives. Dimanche 16 janvier, plus de 300 personnes se sont réunies à L'Hermine pour **le Banquet des Anciens**. Comme tous les ans, Philippe Delsol avait réservé à nos aînés la primeur des projets de la municipalité pour 2011.

▸ Les convives ont apprécié le repas préparé par l'équipe du restaurant scolaire et servi par les membres de l'équipe municipale et du CCAS. Le duo Double Face a enflammé l'ambiance au point de réunir toute la salle sur la piste de danse.

▸ Robert Perthuis, le doyen de l'assemblée avec ses 92 printemps, a charmé l'assistance par des chansons de sa composition. Il a reçu un bouquet de fleurs comme Jeannine Lequel et Marie Hello, toutes deux âgées de 91 ans.

PIANO À QUATRE MAINS À L'HERMINE

▸ Le concert du 30 janvier a rassemblé un public de mélomanes venus de Plouha et des environs. Les pianistes Anne Magadur-Huon et Jean-Bernard Hupman ont interprété avec brio quelques extraits choisis du répertoire classique pour piano à quatre mains, parmi lesquels la Danse macabre de Camille Saint-Saëns inspirée, dit-on, de la fresque de Kermaria.

LE RESTAURANT SCOLAIRE FÊTE SES 20 ANS

▸ Le 25 février, le personnel, le maire, des élus et des personnes ayant travaillé au restaurant scolaire se sont rassemblés pour fêter les 20 ans du restaurant scolaire. Les enfants ont accueilli un adulte à chaque table et partagé ce **repas de fête** dans une ambiance conviviale. Pour assister Annick Guézou, chef de cuisine, dans la découpe du gâteau, Philippe Delsol a rejoint Jean Derrien, qui était maire de Plouha quand la cantine s'est transformée en « restaurant scolaire ». **L'équipe actuelle sert 270 repas** les jours d'école, et s'occupe aussi des repas des enfants du centre de loisirs pendant les vacances.

TROISIÈME ÉDITION DU CARNAVAL : DES COULEURS ET DES SOURIRES

▸ Le samedi 5 mars, après un défilé dans les rues de Plouha emmené par les drôles de poules de la compagnie Démons et Merveilles, et des escales dans les résidences Saint-Joseph et des Genêts-d'Or, petits et grands se sont retrouvés à L'Hermine pour un goûter animé. Une nouvelle façon de terminer cette belle journée, en chantant et en dansant !

PHILIPPE DELSOL RÉÉLU CONSEILLER GÉNÉRAL

▸ Dimanche 27 mars, les habitants du canton de Plouha (qui rassemble les communes de Lanleff, Lanloup, Pléhédel, Plouha et Pludual) ont reconduit Philippe Delsol dans son mandat de conseiller général. Élu avec 55,67 % des voix face à Éric Duval, le maire de Plouha note une progression par rapport à son score des élections municipales de 2008, signal positif à mi-mandat. Lors de la constitution de l'assemblée départementale, Philippe Delsol a renoncé à son rôle de vice-président du Conseil général chargé de l'éducation, de la formation et de la citoyenneté afin de mieux se consacrer à son territoire, et a fait le choix, en accord avec Claudy Le Breton, de devenir 1er vice-président de Côtes d'Armor Tourisme.

Les maires de Pléhédel et de Pludual avec Philippe Delsol et sa remplaçante Anne Deltheil, le 27 mars.

LA MAIRIE HONORE LES SPORTIFS PLOUHATINS

▸ Jeudi 29 mars, la cérémonie organisée par Gilbert Le Floch et Jean-Pierre Cartier à L'Hermine a rassemblé les sportifs qui se sont illustrés en 2010. Premier adjoint chargé du sport, Jean-Pierre Cartier a salué leur mérite et les a encouragés en leur remettant des coupes et des médailles.

▸ Voici la liste des personnes félicitées : En UGSEL : équipe benjamins de sandball, équipe minimes filles de handball et équipe benjamins d'athlétisme : Vincent Férec, Nohémy Monjaret, Morgane Doplo ; en UNSS : Solène Vinsot, Tristan Coquelin et Emeric Le Gonidec ; en athlétisme : Maïwen Mogère-Daisey, Alexandra Rault ; en cyclisme : Solène Vinsot, Jean Léard et Maël Lalin ; en équitation : Adélaïde Gouesbier, Eléonore Dussaud, Manon Seguin, Servane Le Bitoux, Gaëlle Ollivier-Jacob et Daniel Ollivier ; en football : Clément Féger et Stéphane Fichou ; en gymnastique : Christiane Le Corre, Marie-Thérèse Le Tertre et Germaine Carpier ; en judo : David Le Cudennec, Dylan Boëté, Quentin Kernanet et Vincent Lopin ; en pétanque : Yvette Evenou et Marcel Mainguy ; en randonnée pédestre : Georges Leconte et Joseph Morvan ; et en tennis de table : Sandra Nédélec, Emmanuelle Lucas et René Le Berre.

UN NOUVEAU BUREAU D'ACCUEIL AU CIMETIÈRE

▸ Un bureau tout neuf, construit par les agents des services techniques de la ville pendant l'hiver, permet dorénavant de recevoir les familles et les visiteurs dans de meilleures conditions.

LA BANDE DESSINÉE LOCALE S'EXPOSE

▸ Du 6 avril au 1er mai, la municipalité et l'association Maen Glaz proposaient de découvrir **cinq auteurs de bande dessinée** : André Bibeur Lu, Bernard-Marie Lauté, Christophe Lazé, Emmanuel Lepage et Serge Mogère, tous les cinq travaillant à Plouha ou dans les Côtes-d'Armor.

▸ Pendant ces trois semaines, plusieurs classes se sont succédées à l'Espace Hermine, et Anne-Marie Ollivier-Henry a présenté les auteurs exposés. Emmanuel Lepage a montré les étapes de la réalisation d'une bande dessinée : la recherche, l'élaboration d'une histoire puis d'un scénario, et enfin les dessins.
Le 23 avril, en partenariat avec la Presse de Plouha, les auteurs se sont livrés à une séance de dédicaces qui a remporté un franc succès.

DEUXIÈME CÉRÉMONIE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX PLOUHATINS

▸ Jeudi 7 avril, les élus ont accueilli les personnes arrivées à Plouha depuis la cérémonie de l'an dernier. Le maire a présenté brièvement la commune, puis a distribué aux 53 nouveaux Plouhatins une mallette contenant diverses brochures et dépliants de renseignements pratiques ou touristiques émanant de la mairie, de la communauté de communes Lanvollon Plouha et du Conseil général des Côtes-d'Armor.

▸ Cette sympathique cérémonie s'est achevée autour du verre de l'amitié, un moment de rencontre privilégié pour favoriser les échanges entre les élus et les nouveaux habitants de notre commune.

Du côté du patrimoine

CHAPELLE SAINT-LAURENT

▸ Les Compagnons de la chapelle Saint-Laurent sont en train, avec le concours de la commune, de réaménager les alentours de la chapelle. Après l'installation d'un drainage (face nord et ouest) pour assainir l'édifice, on a dégagé l'ancienne réserve d'eau. On envisage aussi la restauration de la fontaine.
▸ D'autre part, la statue – classée – du Saint patron est partie dans un atelier spécialisé du Morbihan se refaire une beauté… et surtout une santé, rongée qu'elle était par la vermine.

CHAPELLE DE LA TRINITÉ

▸ A La Trinité, l'association et la commune ont – de concert – procédé à d'importants travaux à l'intérieur de la chapelle, opération financée en quasi-totalité par les « Amis de la chapelle ». Ces travaux, confiés à l'entreprise Le Boulzec de Pommerit-le-Vicomte ont été effectués en tenant compte des données techniques traditionnelles, redevenues « modernes » en ce qui concerne la nature même des matériaux (terre et chaux). Reste à régler un problème de badigeon (chaux) qui améliorera efficacement la clarté intérieure.

CHAPELLE SAINT-SAMSON

▸ A Saint-Samson, d'importantes infiltrations d'eau par le pied de la façade sud ont nécessité la pose d'un nouveau drain pour remplacer l'ancien devenu inopérant. Les services municipaux en ont profité pour rejointoyer toute la partie basse du mur concerné.

▸ A noter encore que les Amis de la chapelle sont en train de s'attaquer à la restauration des ruines du mur d'enceinte du manoir de Kersaozon, avec l'aide d'une entreprise locale spécialisée. Appel est lancé à toute bonne volonté. Il n'est pas nécessaire d'appartenir à l'association pour participer au chantier qui, en principe, sera ouvert chaque dernier samedi du mois.
▸ Contact 02 96 22 59 23.

Services aux familles

DES TARIFS PLUS JUSTES

▸ Chaque année la Ville de Plouha propose aux familles des prestations municipales payantes pour les différentes activités : restauration scolaire, garderie périscolaire et centre de loisirs. Nous avons été alertés ces dernières années par un léger **fléchissement des présences**. Certaines familles aux revenus modestes renoncent à accéder au centre de loisirs, préfèrent laisser leurs enfants seuls plutôt qu'à la garderie périscolaire, et arrêtent de fréquenter le restaurant scolaire. Le CCAS voit le nombre de demandes d'aides en progression inquiétante et les impayés s'accumulent à la perception. Ces constats, confortés par la parution de l'étude sociale menée par la communauté de communes ne peuvent nous laisser indifférents. Il nous apparaît urgent de rendre plus équitable l'aide aux familles avec une meilleure prise en compte de leurs revenus, et de conforter la solidarité au niveau de la commune. Nous assumons là un véritable choix politique conformément à nos promesses de campagne.

▸ C'est pour ces raisons, et en accord avec les prérogatives de la CAF, que nous avons décidé de changer nos modes de facturations en nous basant désormais sur la tarification dite « au taux d'effort » basée sur le **revenu annuel brut (RAB)** figurant sur la feuille d'impôt. Ce revenu est multiplié par un coefficient que nous avons choisi d'adapter au nombre d'enfants fréquentant la structure. Chaque famille étant différente, chacune aura donc une tarification qui lui sera propre, établie à partir de sa feuille d'imposition. Le plafond du revenu annuel brut ne peut être supérieur à 54 950€ et le plancher ne peut être inférieur à 9 000€.

Les tarifs se définissent donc ainsi :

▸ **Pour la restauration scolaire**

Pour 1 enfant inscrit :
prix du repas = RAB x 0.000068
Pour 2 enfants inscrits :
prix du repas = RAB x 0.000064
Pour 3 enfants inscrits :
prix du repas = RAB x 0.000062

▸ **Pour la garderie périscolaire et le centre de loisirs**

Pour 1 enfant inscrit :
prix de l'heure = RAB x 0.000040
Pour 2 enfants inscrits :
prix de l'heure = RAB x 0.000035
Pour 3 enfants inscrits :
prix de l'heure = RAB x 0.000030
Les journées de centre de loisirs sont comptabilisées pour 8 heures, et 10 heures en mini camp. Ces tarifs incluent le prix du goûter, du repas et de la garderie quand il y a lieu.

▸ Dès lors que les familles auront présenté leur **dernière feuille d'imposition**, la tarification qui leur sera appliquée leur sera communiquée par écrit. Il va de soi que nul n'est obligé de présenter sa feuille d'impôt. Dans ce cas, les tarifs appliqués seront les tarifs plafond soit 3€73 le repas, 2€20 l'heure de garderie et 17€60 la journée de centre de loisirs.
Il est à noter que les bons CAF n'existent plus, la collectivité assure donc la prise en charge des familles à ressources modestes. Nous espérons préserver ainsi la mixité sociale et permettre à plus d'enfants de bénéficier de vraies vacances.

Marie-Thérèse Albrecht

La culture accessible à tous

UN TRAVAIL DE SENSIBILISATION

Poursuivant son rôle d'ouverture à la culture, la commission respecte toujours son engagement :

▸ Sensibilisation des collégiens au théâtre et à la littérature avec l'association Artistes et C^ie^ qui a proposé la pièce de Molière, « Les Précieuses ridicules » à L'Hermine : après un travail sur les textes avec les enseignants des collèges privés et publics de Plouha, les élèves ont assisté à une représentation qui leur a été entièrement consacrée. La pièce a été reprise pendant le week-end pour tout public. Après les représentations, les collégiens ont pu découvrir « l'envers du décor » et se renseigner auprès des comédiens sur les divers métiers du spectacle.

▸ Les enfants des écoles primaires et élémentaires publiques et privées n'ont pas été oubliés puisque leur a été donnée la possibilité de découvrir les poèmes de Georges Brassens dans le cadre de l'hommage qui lui sera rendu par la mairie du 14 au 19 juin. Sophie Chenet de l'association Caméléon a dispensé son savoir poétique et musical aux enfants, en relation avec les enseignants.

▸ L'exposition sur la BD organisée avec l'Association Maen Glaz a accueilli un grand nombre de scolaires qui ont pu à cette occasion rencontrer les artistes en personne.

▸ La bibliothèque Érik Orsenna a proposé également aux enfants comme aux adultes de découvrir l'univers poétique de Ratko Krsanin (prononcer Kréchanine), artiste peintre et plasticien à l'Espace Hermine : un « Cocon poétique » dans lequel le public a pénétré pour écouter des montages sonores, fruit d'un travail de collecte avec les scolaires de paroles poétiques.

▸ Notre souhait est de continuer à travailler en partenariat avec les enseignants des écoles, afin de compléter leur désir de transmission, de les aider à ouvrir les enfants à la culture et à susciter leur curiosité. Une mission qui nous tient particulièrement à cœur.

Monique Bondoux

UNE POLITIQUE TARIFAIRE POUR TOUS

▸ Afin de donner la possibilité aux Plouhatins d'assister le plus souvent possible aux spectacles, nous maintenons depuis 2008 notre politique tarifaire allant de 2 à 10 € et proposons la gratuité pour certaines manifestations (carnaval, film pour les enfants pendant les vacances scolaires en association avec Emgav, visite d'expositions, spectacle de Noël, etc). Avec le souci de toujours se maintenir dans l'enveloppe budgétaire votée par la municipalité, la commission culture reste attentive à la qualité des spectacles proposés. *Monique Bondoux*

Information pratiques

LES VACANCES AU CENTRE DE LOISIRS MUNICIPAL

▸ **Le centre de loisirs sera ouvert du lundi 4 juillet au vendredi 26 août**. L'équipe d'animation a préparé des programmes adaptés à chaque tranche d'âge. Une nouvelle tarification, dépendant des ressources de chacun, sera appliquée cet été. Les dossiers d'inscription sont à retirer à la mairie ou à la garderie périscolaire pendant leurs heures d'ouverture respectives. La mairie s'engage à accueillir les enfants inscrits **avant le 25 juin 2011**.

LES CHANTIERS D'INSERTION

▸ Le chantier est un dispositif relevant de l'insertion par l'économique. Il s'adresse aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles et bénéficiant du revenu de solidarité active (RSA). Les personnes embauchées bénéficient d'un contrat à durée déterminée (CDD) de 6 mois à raison de 26 heures par semaine après avis de Pôle Emploi.

Il existe deux chantiers d'insertion proches de notre commune, tous les deux communautaires : celui de la Communauté de communes Lanvollon Plouha basé à Lanvollon, et celui de Paimpol-Goëlo basé à Plouézec.

A Lanvollon, les activités proposées sont de petites restaurations du patrimoine public, l'entretien de sentiers de randonnées, le nettoyage de cours d'eau. Responsable M. Laroche, contact 02 96 70 17 04.

A Plouézec, le CASCI propose des travaux dans le bâtiment et le second œuvre, les espaces verts et l'environnement, le maraîchage en plein champ. Responsable Mme Le Boucher, 02 96 22 73 66.

▸ Si vous recherchez une activité et que vous percevez le RSA, n'hésitez pas à contacter les responsables de ces organismes. Ils feront avec vous les démarches auprès de Pôle Emploi.

UN PARENT HOSPITALISÉ ?

▸ Située dans l'enceinte de l'hôpital Yves Le Fol, la Maison des Familles est un lieu d'accueil pour les familles de patients hospitalisés. Constatant que la présence des familles est indispensable, l'association met à leur disposition neuf chambres de deux lits, une cuisine et une lingerie. Les tarifs sont fixés chaque année par la Caisse nationale d'assurance maladie, en fonction des revenus.

▸ Association Maison des Familles, hôpital Yves Le Fol, 10 rue Marcel Proust, 22027 Saint-Brieuc cedex 1 - Tel. 02 96 78 20 20 - maisondesfamilles22@orange.fr.

ARBRES DE L'AVENUE LAËNNEC

▸ Les pommiers de l'avenue Laënnec ont été enlevés. Malgré un traitement répété, le puceron lanigere les infestait toujours.

ORDURES MÉNAGÈRES

▸ Les services de la Communauté de communes de Lanvollon Plouha ont modifié l'organisation de la collecte des ordures ménagères.

▸ Pour connaître les modifications qui vous concernent, vous pouvez contacter l'accueil de la communauté de communes : 02 96 70 17 04 ou cdc@cc-lanvollon-plouha.com.

SI VOUS VENDEZ VOTRE MAISON

▸ Réglementation : nouvelles dispositions prévues dans le Code de la Construction et de l'Habitation (article L 271-4). A compter du 1er janvier 2011, une nouvelle disposition prévue par le Grenelle 2 est entrée en vigueur lors de la vente d'une propriété : le diagnostic de l'assainissement non collectif devra être annexé au dossier de diagnostic technique. Il devra être daté de moins de 3 ans. Si tel n'est pas le cas, le vendeur devra demander, à ses frais, une visite de contrôle de son installation. En cas de non-conformité, l'acquéreur disposera d'un an pour remettre son installation aux normes.

▸ Il est vivement conseillé aux personnes concernées d'appeler le service communautaire du SPANC (02 96 70 17 04) préalablement à tout compromis de vente d'une habitation.

RECENSEMENT MILITAIRE

▸ Tous les jeunes Français et Françaises (ou le tuteur légal) ont l'obligation de se faire recenser à la date anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'aux trois mois qui suivent à la mairie de leur domicile munis de leur pièce d'identité et du livret de famille.

DÉPÔTS DIVERS

▸ Il est constaté en de nombreux endroits, dans les douves et sur les accotements, des dépôts d'herbe, de tontes de pelouse, de branchages et autres. Les auteurs de ces faits sont passibles d'une amende.

▸ Nous vous rappelons les horaires d'ouverture de la déchetterie de Plouha, zone du Grand Etang : lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.

LE FRELON ASIATIQUE : UNE NOUVELLE ESPÈCE INVASIVE EN BRETAGNE

▸ Le frelon asiatique est une espèce introduite accidentellement en France par voie maritime au port de Bordeaux. La progression des colonies atteint désormais la Bretagne où des nids ont été détruits dans le Finistère et en Ille-et-Vilaine. Il convient d'être particulièrement vigilant. En effet, il est particulièrement dangereux voire mortel pour l'homme, et il détruit les colonies d'abeilles. Le nid est souvent installé à la cime d'un arbre, quelquefois sous un abri aéré. Sa taille est importante et peut atteindre 80 cm de diamètre. Ne jamais entreprendre de le détruire seul. Cette démarche très dangereuse doit être réalisée par un professionnel. L'opération est gratuite pour ce type de frelon après appel au FECODEC de Ploufragan au 02 96 01 37 90 ; vous participerez ainsi à la campagne d'éradication de cette espèce nuisible.

▸ Pour le différencier du frelon commun à dominante jaune, le frelon asiatique possède une couleur sombre avec une large bande orangée à l'extrémité de l'abdomen. Il mesure 2 à 3 cm pour 2 à 4 cm pour le frelon commun.

ÉLAGAGE

▸ Les travaux d'élagage ont débuté. Il est demandé aux propriétaires ayant leurs coffrets électriques sur les accotements ou talus devant être élagués de bien vouloir les dégager avant le passage de la machine.

ALLO'TAD : MODE D'EMPLOI

1. Je choisis mon jour de déplacement : mardi : 13h - 19h30 ; mercredi : 8h30 - 19h30 ; vendredi : 8h30 - 13h00
2. Je réserve la veille avant midi au N° Azur 0810 22 22 22 (prix d'un appel local)
3. Mon trajet en taxi me coûte 2 euros quelle que soit la destination dans la Communauté de communes, et je peux continuer en Tibus avec le même ticket vers Guingamp, Paimpol ou Saint-Brieuc.

VOS VIEUX PRODUITS DE JARDIN
PEUVENT AUSSI VOUS NUIRE !
Emanation, risque pour les enfants, intoxication, brûlure...
Pesticides périmés ou non utilisés dans vos placards ?
Enfilez vos gants, mettez vos vieux produits dans un seau
et déposez-les en déchetteries !
Et surtout pas à la poubelle ni dans un égout...
Pour les bidons complètement vides : rincez-les, jetez l'eau de rinçage sur le lieu de traitement puis déposez-les dans le bac/ sac de tri.
plus d'informations www.jardineraunaturel.org
mce 48 bd Magenta 35000 Rennes - www.mce-info.org
mars 2011

Vie économique

UNE NOUVELLE ACTIVITÉ À PLOUHA

▸ Fabienne Lescaut a démarré récemment une activité de conseillère agréée en produits de bien-être à l'aloe vera, « plante qui aide à retrouver et conserver son équilibre grâce aux nutriments qu'elle contient : minéraux, acides aminés et vitamines ». Elle propose toute une gamme de produits avec un fort pourcentage d'aloe vera : buvables, compléments alimentaires secs, produits de la ruche, soins de la peau, capillaire, hygiène et cosmétique, ainsi que des produits pour les animaux. Tous ces produits sont labellisés et bénéficient d'une « garantie satisfait ou remboursé ».

▸ Fabienne Lescaut, 3 Le Run, Plouha, 06 19 01 46 45, flescaut@wanadoo.fr.

PREMIER SALON DU BIEN-ÊTRE ET DE L'ART DE VIVRE

▸ Le 21 mai dernier, la mairie s'est associée aux professionnels plouhatins pour vous proposer le premier salon du bien-être et de l'art de vivre. Cette journée fut rythmée par deux temps forts : le défilé des créations et la remise des prix de la tombola. Les participants remercient Couleur Nature pour ses compositions florales.

Vie des associations

MOBILISATION CONTRE LA MUCOVISCIDOSE

▸ Plouha sera l'une des 37 communes en fête qui accueillera la Pierre Le Bigaut Mucoviscidose. Plus de 3000 cyclistes traverseront la commune entre 11h et 14h le 25 juin 2011. Le premier point de ravitaillement se situera devant L'Hermine. Répondant à l'appel de l'association relayé par la mairie, les bénévoles de plusieurs associations de Plouha se mobilisent pour préparer cette journée et créer des animations sur le parcours. **Au programme :** dès le 24 juin, randonnée et le 25 juin, chants de marins, orchestre de variété, démonstration de danse country, musique et danse bretonne, présentation de matériels anciens, présentation de voitures à pédales, présentation de véhicules anciens, jeux divers,

lâcher de ballons, décoration des rues empruntées par les coureurs, restauration, buvette sur place (grillades, frites, crêpes…)
Les bénéfices réalisés seront reversés dans leur intégralité à l'association de lutte contre la mucoviscidose.

▸ Les associations ou les personnes qui souhaitent s'associer à ce projet en organisant une animation au profit de la Pierre Le Bigaut sont les bienvenues.

▸ Contact : 02 96 20 26 22 ou 02 96 22 47 34.

FÊTES DU BRETON DANS LE GOËLO : DU NOUVEAU DANS LE PROGRAMME !

▸ se tiendra à Plouha du 8 au 12 août 2011 : http://kalon.plouha.site.voila.fr/Gnevez.htm et proposera, outre un stage de breton sur 5 jours et le désormais traditionnel stage de théâtre, un atelier de chant, une exposition, un «salon du livre», des activités de découverte pour les jeunes… sans oublier les veillées, les conférences et les excursions. Et tout ça : en breton !
Renseignements et inscriptions :
tél. 02.96.2249.79 ou kalon.plouha@wanadoo.fr ou en téléchargeant le dossier d'inscription depuis notre site.

GOUELIOÙ E GOUELOÙ : TRAOU NEVEZ ZO ER PROGRAMM !

▸ a vo e Plouha adalek an 8 betek an 12 a viz Eost 2011 : http://kalon.plouha.site.voila.fr/Bnevez.htm hag a ginnigo, ouzhpenn ur staj brezhoneg war 5 devezh hag ar staj c'hoariva eur boas anezho bremañ, ur stal kan, un diskouezadeg, ur «saloñs al levrioù», oberoù dizoleiñ evit ar re yaouank...hep ankouaat ar beilhadegoù, ar prezegennoù hag ar baleadennoù. Ha kement-se : e brezhoneg !
Titouroù hag enskrivadennoù :
pgz. 02.96.2249.79 pe kalon.plouha@wanadoo.fr pe o pellgargañ an teuliad enskrivañ diwar hol lec'hienn.

ACTIONS PARENTS

▸ Le centre d'accueil à la parentalité de Paimpol est un lieu d'écoute et d'accompagnement pour tous les parents ayant des questions ou rencontrant des difficultés dans l'éducation de leurs enfants. Ce service est anonyme, confidentiel et gratuit. Une conseillère en économie sociale et familiale ainsi qu'une psychologue clinicienne proposent aux parents différentes modalités d'accueil : une permanence téléphonique, la possibilité de venir avec ou sans rendez-vous chaque premier samedi du mois de 9h00 à 12h30, des entretiens individuels ou familiaux, des ateliers thématiques, des soirées à thèmes en lien avec les attentes des parents… à cet effet toutes vos suggestions sont les bienvenues.
La convivialité et les échanges d'expérience entre parents sont de mise.

▸ A Plouha, nous organisons un café parent à l'école maternelle Jacques et Mona Ozouf un vendredi par mois de 8h50 à 9h30 pour les parents d'élèves, suivi d'une permanence en salle Calmette de 9h30 à 11h30 ouverte à tous les parents ayant des questions ou rencontrant des difficultés dans l'éducation de leurs enfants.
La prochaine permanence à Plouha aura lieu le vendredi 17 juin 2011.

▸ Actions Parents, 12 rue Nicolas Armez, 22500 Paimpol, 02 96 68 60 20, beauvallon.association@wanadoo.fr

Les rendez-vous

LA MAIRIE REND HOMMAGE À GEORGES BRASSENS

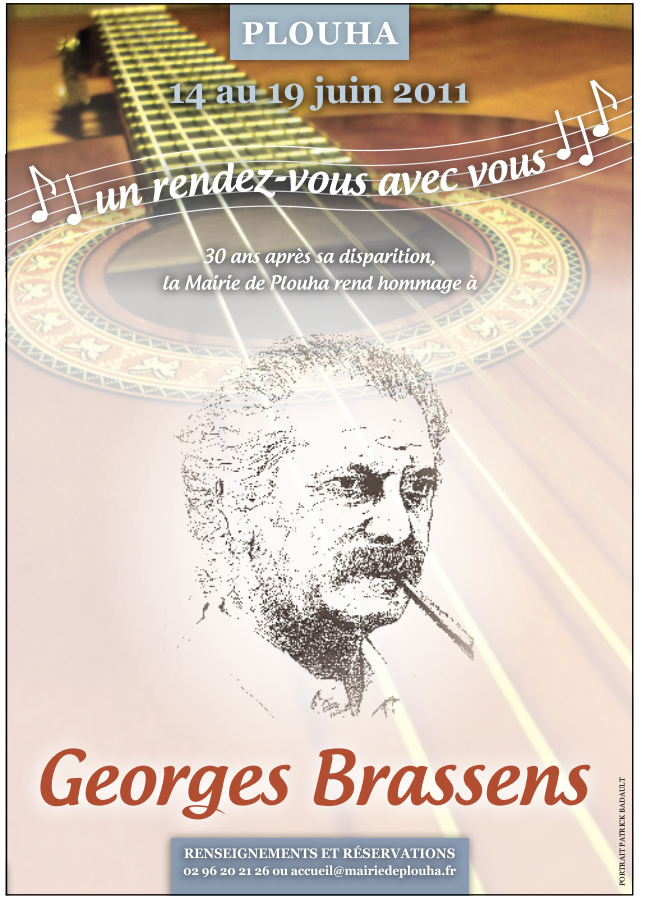
PLOUHA
14 au 19 juin 2011
un rendez-vous avec vous
30 ans après sa disparition,
la Mairie de Plouha rend hommage à
Georges Brassens
RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS
02 96 20 21 26 ou accueil@mairiedeplouha.fr

▸ A l'affiche pendant ces 6 jours, des artistes reconnus tels Claude Besson ou Alain Brisemontier, mais aussi des chorales, et des surprises lors de la soirée « scène ouverte ».
Plus de 50 chansons du répertoire de Georges Brassens au programme...
Un stage de chant, une exposition, une randonnée sur les pas de Brassens à Lézardrieux, des projections de documentaires et film, et des concerts !
Manifestations organisées par la Mairie de Plouha, avec la participaion de l'INA, de R&G Productions, du Conseil général des Côtes-d'Armor, et des Jeunes sapeurs pompiers de Plouha-Plédédel.

▸ **Renseignements et réservations :** 02 96 20 21 26 ou accueil@mairiedeplouha.fr

2011, PLOUHA ET LE VÉLO !

▸ Cette année, Plouha est aux places d'honneur pour les courses cyclistes de l'élite nationale et internationale. Trois rendez-vous sont pris, à ne manquer sous aucun prétexte.

▸ Tout d'abord la rencontre cyclotouriste la « **Pierre Le Bigaut** » qui verra presque 3000 participants traverser notre bourg le samedi 25 juin prochain. Vous pourrez participez aux animations mises en place à proximité du ravitaillement des coureurs devant L'Hermine et participer ainsi à la lutte contre la mucoviscidose.

▸ Le mercredi 6 juillet (il n'y aura pas de marché ce jour là), c'est le « **Tour de France** » qui nous fait l'honneur de son passage entre 13h et 16h (caravane et coureurs). Il arrivera de Lanvollon, empruntera la rocade René Cassin, avant de prendre la direction de Saint-Brieuc au rond point du Grand Etang. C'est une journée qui restera gravée dans les annales de Plouha, et nous ne doutons pas que les Plouhatins et les touristes présents lui réserveront le meilleur accueil.

▸ Enfin, le dimanche 17 juillet deux manifestations importantes.

Tout d'abord, les dames seront à l'honneur avec le départ de la dernière étape Plouha/Iffiniac du « **Tour de Bretagne féminin** ». Les nombreuses équipes nationales et internationales seront présentées au public sur un podium Place de la poste à 13h15, elles défileront ensuite dans Plouha avant de rejoindre la ligne de départ vers le Goasmeur à 14h.

Puis, quelques moments plus tard dans l'après midi, ce sera la course traditionnelle de **la Saint-Pierre** qui de par sa renommée n'est plus à décrire. Les « Amis de la Saint-Pierre » assureront la sécurité des coureurs sur un parcours déjà bien établi.

Jean-Pierre Cartier

PASSAGE DU TRO BREIZ À PLOUHA

▸ Une fois encore, le Tro Breiz va faire étape à Plouha. La commune se prépare donc à héberger pour une nuit les nombreux pèlerins-randonneurs (un millier selon la prévision des organisateurs) qui seront partis de Paimpol le matin même. La plupart profiteront pour leur nuit de nos installations collectives, mais beaucoup aussi souhaitent loger « chez l'habitant ».

▸ Appel est donc déjà lancé aux Plouhatins qui disposeraient de possibilités dans ce domaine pour la nuit du mercredi 3 au jeudi 4 août prochain. Sur le sujet, contacter la mairie de Plouha, 02 96 20 21 26.

UNE DERNIÈRE NOUVELLE : UNE CENTENAIRE AUX GENÊTS-D'OR

Madame **Cécile Ruscon** a fêté ses 100 ans à la résidence des Genêts d'Or le 14 mai, en présence de quelques élus municipaux.

© MAIRIE DE PLOUHA - TRADUCTIONS KALON PLOUHA - IMPRESSION IMPRIMERIE JACQ - SAINT-BRIEUC